

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Décret du 25 juillet 2011 portant affectation et élévation aux rang et appellation de général de corps d'armée, affectation et élévation aux rang et appellation d'ingénieur général hors classe de l'armement, nomination dans la 1^{re} section et la 2^e section et affectation d'officiers généraux

NOR : DEFB1119329D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense et des anciens combattants,
Vu l'article 13 de la Constitution ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

A. – ARMÉE DE TERRE

Art. 1^{er}. – M. le général de division Got (Philippe, René, Joseph, Camille) est nommé chef de la mission pour la coordination de la réforme auprès du ministre de la défense et des anciens combattants à compter du 1^{er} septembre 2011. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Art. 2. – Est nommé dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de terre :

Au grade de commissaire général de brigade

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2011

M. le commissaire colonel Cuq (Claude, Bernard), nommé directeur du centre d'expertise du soutien du combattant et des forces à la même date.

Art. 3. – Sont nommés dans la 2^e section des officiers généraux de l'armée de terre :

Au grade de général de brigade

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2011

M. le colonel de l'arme blindée et cavalerie Salazar (Manuel).

M. le colonel de l'infanterie de Guillebon (Alain, Pierre, Marie).

Pour prendre rang du 30 septembre 2011

M. le colonel des troupes de marine Opplert (Denis, Georges, Pascal).

M. le colonel de l'artillerie Grisolles (René, Maxime, Lucien).

Pour prendre rang du 25 octobre 2011

M. le colonel de l'infanterie Pélaprat (Pierre, Alain, Roger).

Art. 4. – M. le général de brigade Szwed (Henri, Marie, Michel) est nommé général adjoint major à l'officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et commandant de la région terre Sud-Ouest à compter du 1^{er} août 2011.

B. – MARINE NATIONALE

Art. 5. – Est nommé dans la 1^{re} section des officiers généraux de la marine, avec maintien dans ses fonctions :

Au grade de commissaire général de 2^e classe

Pour prendre rang du 1^{er} octobre 2011

M. le commissaire en chef de 1^{re} classe Parlange (Hervé, Jean, Marie, Joseph).

Art. 6. – M. le vice-amiral d'escadre Chomel de Jarnieu (Benoit) est nommé conseiller du Gouvernement pour la défense à compter du 1^{er} septembre 2011.

C. – DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Art. 7. – M. l'ingénieur général de 1^{re} classe de l'armement Coté (François, Max, Jacques) est nommé directeur des plans, des programmes et du budget à compter du 1^{er} septembre 2011. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation d'ingénieur général hors classe de l'armement.

Art. 8. – M. l'ingénieur général hors classe de l'armement Jost (Philippe, Roland, Jean-Pierre) est nommé directeur adjoint de la direction générale de l'armement à compter du 1^{er} septembre 2011.

Art. 9. – Le Premier ministre et le ministre de la défense et des anciens combattants sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 juillet 2011.

NICOLAS SARKOZY

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
FRANÇOIS FILLON

*Le ministre de la défense
et des anciens combattants,*
GÉRARD LONGUET